

## LE JOURNAL DE VAL ÈS DUNES N°6 | DÉCEMBRE 2023

## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chères habitantes, Chers habitants de Val ès dunes.

Quand elle ne coule plus de source c'est qu'à l'instar des hommes, la goutte d'eau va trop vite!

A peine quitté son nuage, après sa chute verticale libre elle est rapidement prise en charge par le caniveau et les tuyaux qui l'emmènent à la rivière, au fleuve et enfin à la mer en seulement quelques heures.

Mauvais débarras ! L'été 2022 nous l'a montré. Cette goutte d'eau devient précieuse et rare alors que nous nous contentons seulement de la regarder passer. Le « tout à la mer » via nos réseaux « chasse d'eau » n'est ni vertueux, ni durable.

Le cycle de l'eau va trop vite et avec le nouveau régime d'averses sporadiques et diluviennes cumulé à la disparition de la bruine et du crachin, il s'emballe.

Il est temps que nous le ralentissions en détournant pour la stocker naturellement, cette eau sans laquelle il n'y a pas de vie possible!

Pour changer cela il nous faut multiplier les points d'infiltration naturelle et tordre ces trop droites, véritables autoroutes du pluvial...

lci comme ailleurs, on parle de désartificialisation :

Moins d'avaloirs, de tuyaux, de canaux...

Plus d'exutoires, de puisards, plus de haies, de fossés, de mares...

Il faut créer des espaces enherbés concaves, véritables zones de tamponnage, antichambres naturelles des nappes phréatiques, plus appropriées au stockage de l'eau douce que la mer qui déborde déjà pour tant d'autres raisons...

La Communauté de communes a réalisé un schéma pluvial intercommunal pour le compte des communes qui seules ont aujourd'hui la compétence « gestion des eaux pluviales ».

Ce travail devra nous donner les clefs d'un retour à la sagesse. Celle de nos ancêtres qui plantaient et entretenaient les haies, creusaient les mares et les fossés pour des raisons qui nous sont aujourd'hui redevenues évidentes. Puissent-elles redevenir familières...

Je vous souhaite une belle année 2024!

Philippe PESQUEREL Président

## **EN BREF**

## **→ FRANCE RENOV'**

Un projet de rénovation ?

Besoin de conseil sur les travaux, les aides et l'accompagnement ? Pour cela un seul interlocuteur : France Renov', qui organise des permanences sur Val ès dunes les 2° et 4° jeudis de chaque mois.

**⊕** Renseignements au 09.82.81.63.80

## → L'OFFICE DE TOURISME A DÉMÉNAGÉ

Votre Office de Tourisme Val ès dunes ferme ses portes au public jusqu'au début de l'année 2024, le temps d'intégrer ses locaux provisoires au 1 rue Guéritot à Argences, 02.31.85.38.82 / otvalesdunes.net

## -> SUIVEZ-NOUS!

Retrouvez les actus de votre communauté de communes et de ses différents services sur Facebook, Instagram, Youtube et LinkedIn.



## C'EST D'ACTU!

## OTRI: NE PASSEZ PAS À CÔTÉ DU CALENDRIER DE COLLECTE

Pour savoir quand sortir vos poubelles marron, jaunes et vertes en 2024, votre calendrier de collecte Otri est à retrouver directement dans cet exemplaire de votre journal de Val ès dunes. Il est en effet inséré dans les pages de ce numéro de décembre. Pratique!

♣ Retrouvez également les calendriers de chaque commune sur valesdunes.fr





OTRI, le service collecte et traitement des déchets effectue des animations pédagogiques et ludiques sur le thème des déchets au sein des établissements scolaires de Val ès dunes ainsi que dans les accueils de loisirs. Centrées sur le tri sélectif, le gaspillage alimentaire et le compostage, elles s'adressent à tous les élèves, du CE1 à la 3ème.

Durant les animations, les ambassadrices de tri proposent aux élèves de tester leurs connaissances sur les déchets, grâce à des ateliers effectués en groupe, sous forme de jeux.

Des visites de la déchèterie sont également proposées aux enseignants pour compléter le travail abordé en atelier. Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour apprendre à gérer ses déchets!

Parole d'élève : Noam, élève de CE2 à l'école Paul Derrien d'Argences nous parle de la venue des ambassadrices de tri dans sa classe :

« Bonjour je m'appelle Noam ! Ce matin les ambassadrices de tri d'OTRI sont venues nous parler du recyclage et du gaspillage des aliments. Elles nous ont montré des vidéos et des photos du gaspillage. J'ai fait une activité avec mon groupe. Ça m'a beaucoup plu et j'ai appris plein de choses. Par exemple comment éviter le gaspillage : il faut se servir un peu à manger si on n'a pas très faim, pour ne pas jeter la nourriture! »

La loi anti-gaspillage prévoit que les collectivités et les intercommunalités mettent en place une solution de tri à la source des déchets compostables, autrement appelés biodéchets, à partir du 1er janvier 2024.

La Communauté de communes Val ès dunes et son service OTRI travaillent actuellement à la préparation de ce nouveau tri pour les habitants de Val ès dunes. Une installation technique et des distributions de composteurs sont prévues au cours de l'année 2024.

Dès le premier trimestre 2025, vous pourrez ainsi adopter ce nouveau geste de tri, et déposer vos biodéchets dans des composteurs individuels ou collectifs selon votre commune d'habitation.







Votre habitation comporte une installation d'assainissement non collectif (ANC)?

La Communauté de communes sert de relais financier et administratif pour les aides à la réhabilitation d'une installation ANC (fosse septique, ...) susceptibles d'être obtenues par les particuliers auprès de l'Agence de l'Eau.

En effet celle-ci ne traite aucun dossier en direct avec les demandeurs.

Les habitations éligibles doivent faire l'objet d'un classement particulier.

Compte tenu des spécificités particulières des procédures à suivre, il est nécessaire de se rapprocher des services de votre Communauté de communes.

Attention, le nombre de places est limité à 30 dossiers par an.

♣ Pour plus de précisions : cdc@valesdunes.fr / 02 31 15 63 70.

## LES TRAVAUX QUI VONT DÉBUTER **EN 2024**

Des travaux vont être engagés au 1er semestre 2024 dans la rue Rembrandt Bugatti, sur la commune de Moult-Chicheboville. Couplée à des travaux de voirie, la création d'une piste cyclable marque le lancement du plan cyclable qui doit mailler l'ensemble du territoire de Val ès dunes.

Une piste cyclable va également être créée sur la route départementale 41 qui relie les communes d'Argences, Vimont et Bellengreville afin de rejoindre la passerelle franchissant la future déviation Bellengreville-Vimont. Le début des travaux, soumis à l'acquisition d'une parcelle de terrain, est prévu courant 2024.

Deux autres portions de pistes cyclables sont à l'étude : la liaison Argences / St Pair / Troarn et la liaison Ouézy / Mézidon Vallée d'Auge.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL ÈS DUNES PARTICIPE À L'AUTONOMISATION ET À LA FORMATION DES JEUNES GRÂCE AU DISPOSITIF PERMIS CITOYEN ET À L'AIDE AU BAFA. RENCONTRE AVEC VALÉRIE JEHANNE, RESPONSABLE DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC.

## Valérie, pouvez-vous présenter vos missions au sein de Val ès dunes ?

Je suis arrivée en septembre 2021 et je suis responsable des services au public, notamment la Maison de services au public. C'est dans ce cadre que nous accompagnons des jeunes du territoire dans le financement de leur permis de conduire et de leur BAFA.

#### Combien de jeunes sont accompagnés chaque année ?

Pour le BAFA, il s'agit d'un budget annuel de 2500 euros permettant d'accompagner une quinzaine de jeunes.

Pour le permis citoyen, 15 bourses par an de 500 euros sont à attribuer en fonction des situations rencontrées avec la Mission Locale.

### Où peuvent-ils se renseigner en cas de besoin ?

La Maison de services au public Val ès dunes informe les jeunes sur ces deux dispositifs et les oriente si nécessaire vers la Mission Locale et les stages possibles.

Pour le permis, il faut avoir entre 18 et 25 ans, être suivi par la Mission Locale et ne plus être scolarisé, mais en voie d'insertion sociale et professionnelle. La Maison de services au public les oriente également vers les communes du territoire qui peuvent verser une aide au permis de conduire comme Bellengreville, Frénouville et Moult-Chicheboville.

Pour le BAFA les jeunes entre 16 et 25 ans qui souhaitent obtenir une aide financière doivent motiver leur demande par écrit auprès de la Maison de services au public. Il est possible d'obtenir jusqu'à 300 euros d'aide pour la formation générale et jusqu'à 200 euros pour l'approfondissement.

En contrepartie ils auront à effectuer leur stage pratique ou 14 jours de bénévolat dans l'un des 6 centres d'accueil collectif de mineurs de Val ès dunes.



# AVEC LE PERMIS CITOYEN, EN ROUTE VERS LA RÉUSSITE!

RENCONTRE AVEC REBECCA MULDER, CONSEILLÈRE EN INSERTION À LA MISSION LOCALE CAEN LA MER CALVADOS CENTRE, ET MAËL, JEUNE BÉNÉFICIAIRE DU PERMIS CITOYEN.



Val ès dunes (VED) : Rebecca, pouvez-vous présenter vos missions et la façon dont vous travaillez avec Val ès dunes ?

Rebecca Mulder: J'accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans dans le cadre de leur projet de vie. Ça peut être sur la santé, la mobilité ou la formation et l'emploi quand un jeune rencontre une difficulté dans son parcours. Nous intervenons par secteur géographique, et avec le réseau de partenaires présents localement, dont la Communauté de communes Val ès dunes. Nous pouvons proposer des entretiens individuels et des ateliers collectifs en fonction des besoins du jeune.

VED: Maël, pouvez-vous nous dire comment vous avez connu la Mission Locale?

Maël: Moi j'avais arrêté les cours, et j'avais besoin de retrouver une situation. C'est ma belle-mère qui avait entendu parler du travail de Rebecca. Donc j'ai tout de suite cherché un travail qui corresponde avec mes heures de préparation au permis. Le matin je travaillais à Amazon, et l'après-midi je faisais mes heures de conduite.

VED : La Mission Locale vous a accompagné pour passer le permis ?

Maël: C'est ça, parce que je n'avais pas les fonds pour le payer. Rebecca m'a dit que je pouvais avoir une aide financière de 500 euros directement versée à l'autoécole, en faisant 35 heures de stage dans ma commune ou la Communauté de communes.

Rebecca: C'est le dispositif Permis Citoyen, qui permet aussi au jeune d'apporter une contribution à la vie de la commune le temps d'un stage, de comprendre comment fonctionne son territoire. C'est un dispositif important qui aide pas mal de jeunes. C'est une bonne opportunité, parce qu'il y a des difficultés de mobilité sur notre territoire pour les jeunes qui cherchent du travail.

VED : Où Maël a-t-il effectué son stage et comment s'est-il déroulé ?

Rebecca: En général on essaie de faire le lien entre le stage et le projet du jeune. Par exemple on a suivi un jeune qui voulait travailler à Otri (service déchets de la Communauté de communes Val ès dunes), et tout de suite après il a été embauché.

**Maël :** J'ai passé une semaine à l'Office de Tourisme. Ca s'est très bien passé!

Rebecca: Ils ont eu l'air contents de toi!

Maël: Oui. On est allés chez une personne qui faisait de la reconstitution historique, c'était très intéressant de voir des gens passionnés. Le Domaine de Ouézy aussi j'ai bien aimé.

**Rebecca:** L'équipe de l'Office de Tourisme avait aussi choisi ces dates en fonction des activités, que ça puisse apporter du sens. C'est très agréable pour le jeune.

**VED**: Quels sont tes projets pour la suite Maël?

Maël: J'attends d'avoir le permis, ensuite j'aimerais bien faire des saisons un peu partout en France, visiter et voyager. J'ai envie de découvrir d'autres lieux, même pourquoi pas d'autres pays.

VED : Merci à vous deux pour ce témoignage !



## **ENTREPRENEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS: CETTE INFO EST FAITE POUR VOUS!**

Depuis septembre, au sein de la direction aménagement et développement, un chargé de développement économique prospecte et propose aux chefs d'entreprises de Val ès dunes des solutions « sur mesure ».

Interlocuteur privilégié, il répond à vos demandes spécifiques et accompagne les projets d'implantation, de création et de développement d'entreprises, et en assure la promotion.

Le service proposera également la mise en place d'animations, de mise en réseau et de gestion des différentes zones d'activités économiques.

**Nicolas CRÉPIAT** 

Chargé de développement économique

Tél.: 07 43 16 22 04

E-mail: ncrepiat@valesdunes.fr

Un chargé du Plan Climat Air Énergie Territorial propose également son expertise aux entreprises dans le cadre la transition énergétique, du développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de la consommation d'énergie.

#### Contact:

**Michel BREAN** 

Tél.: 06 02 05 72 72

E-mail: mbrean@valesdunes.fr



## SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

Vous êtes porteurs de projet ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie effectue des permanences chaque lundi à la Maison de services au public Val ès dunes pour répondre à vos questions ou vous accompagner dans le montage de votre plan d'affaires.

De l'idée au financement jusqu'au démarrage de l'activité, mais aussi pour vous soutenir à la recherche de financement via un prêt d'honneur.

-- CONTACTEZ

Audrey Thieble Beautrais

07 84 55 98 35.





## Gardons le contact!

1 rue Guéritot BP45 - 14 370 Argences

**%** 02 31 15 63 70

⊠ cdc@valesdunes.fr

Communauté de Communes Val ès dunes

## ▶ valesdunes.fr



Directeur de la publication : Philippe Pesquerel / Nathaly Monrocq - Rédaction : Comité de rédaction Val ès dunes - Droits photos : CDC Val ès dunes / @Jérôme HAMON / Agence klub - Conception : klub - Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.